

## Règlement CRITERIUM Jeunes Optimist et Open Bic

Saison 2023 - 2024

### 1. Objectifs :

Compétition adaptée, le Critérium Optimist et Open Bic concernent tous les coureurs des Ecoles de Sport du Département. Il constitue le moyen privilégié d'évaluation des actions menées au sein des clubs.

L'objectif est le passage des coureurs au niveau supérieur (compétitions régionales...).

Compétition de l'Activité Sportive de Base (A.S.B.), le Critérium Optimist et Open Bic ne doivent classer que des coureurs de ce deuxième niveau sportif. De fait les coureurs ne recevront pas d'aide extérieure, ils seront en situation d'épreuve de deuxième niveau.

Le Critérium Optimist et Open Bic doit répondre à des critères d'homogénéité du matériel utilisé afin que tous les régatiers puissent évoluer à leurs niveaux et avec leurs matériels.

Epreuve départementale, le Critérium Optimist et Open Bic doit entraîner pour son organisation une participation réelle des clubs engagés dans les ASB et le plan de développement 2021-2024.

### 2. Moyens mis en œuvre :

L'avis de courses et les Instructions de Course (IC) pourront être lus et commentés avant la première course.

Les réclamations seront instruites sous une procédure simplifiée. L'étude de la règle sera recherchée.

Il sera établi un classement scratch duquel seront extrait un classement Optimist Ecole de Sport Départemental (OPTID) et un classement Optimist Ecole de Sport Ligue (OPTIL), un classement Open Bic.

Le Critérium Optimist et Open Bic est ouvert aux licenciés du département affiliés à la FFVoile, régulièrement licenciés. La licence sportive « COMPETITION » ou « ADHESION » avec certificat médical est obligatoire, ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs.

### 3. Épreuves prises en compte :

Les épreuves « Critérium Jeunes » sont de grade 5C et inscrites au calendrier départemental. Les avis de course seront diffusés 1 mois avant. Les clubs les diffuseront au CDV et auprès des clubs.

### 4. Matériel autorisé :

Ne pourront participer aux épreuves du Critérium Optimist que les coques figurant dans la liste approuvée et éventuellement actualisée par le CDV Sarthe, à savoir:

**Pour l'Ecole de Sport Départemental : OPTID**

BOATIQUE (Ecole ou Standard)  
BOUTEMY (Ecole, Standard ou Ecole de Sport)  
OPTIMAZUR  
ERPLAST (Ecole)  
KL NAUTIQUE  
CONSTRUCTION AMATEUR (avec certificat de jauge Optimist)  
2 WIN

**Pour l'Ecole de Sport Ligue : OPTIL**

**Erplast**  
**Winner nouvelle génération**  
**Winner ancienne génération**

Les bateaux répondront aux NORMES DE SECURITE. (Bout attaché, gréement attaché au banc, flottabilité, dérive et safran avec sécurité, écope 5L), seront en bon état (pas de parties coupantes ou dangereuses), ils arboreront un numéro de voile conforme aux règles de la classe Optimist. Les voiles de compétition marque X pourront être utilisées pour ***l'Ecole de Sport Ligue. (OPTIL)***

Si un club n'a pas suffisamment d'Optimist, il se rapprochera du club organisateur.

**5. Organisation des épreuves**

Tout club bénéficiant de matériel mis à sa disposition par le CDV Sarthe devra participer activement à l'organisation d'au moins une épreuve par saison.

Chaque club organisateur devra dans la mesure du possible afficher avec les IC le classement provisoire (après la première épreuve).

Plusieurs clubs pourront être co-organisateur d'une même épreuve du Critérium.

L'avis de course fixera l'heure des inscriptions. Les pré-inscriptions sont obligatoires pour une organisation efficiente.

Les organisateurs devront s'efforcer à privilégier le nombre de course en réduisant la taille du (des) parcours. Par ailleurs dans un souci de bonne compréhension le parcours devra utiliser des bouées distinctes des autres séries.

Les organisateurs lors de la proclamation des résultats devront mettre en exergue le premier benjamin. (Voir règlement sportif de promo Optimist).

Chaque épreuve se courra en **1** course au minimum et donnera lieu à un classement individuel.

Pour être classé, un coureur doit arriver dans le temps limite.

Le temps limite pour finir la course après le premier est fixé à la moitié du temps mis par le premier pour effectuer le parcours, arrondi à la minute supérieure (exemples: 15mn si 30mn pour le 1er, 18mn si 35mn pour le 1er).

Un coureur classé à AUCUNE course de la journée sera considéré comme DNA. (Cette notion de DNA est importante et permet de ne pas classer un coureur d'un niveau vraiment inférieur).

## **6. Classement au Critérium**

Le classement général sera calculé pour la saison sportive (1 septembre au 31 août suivant) suivant le système à minima (Le nombre de points marqué par le premier est égal à 1, 2 pour le second..... (Cf. Coupes Sarthe Dériveurs) en totalisant toutes les journées.

Les coureurs absents marqueront un nombre de point égal au total de classés sur l'ensemble de la saison +1.

Seront classés au Critérium Optimist et Open Bic, les coureurs ayant participé à un minimum de 2 journées.

Règlement approuvé par le Conseil d'Administration, le 07 septembre 2023